

Livret de bienvenue

Bienvenue à Anciens Combattants

1. Pouvoir du ministre

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique. Anciens Combattants Canada (ACC) a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des vétérans et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

2. Mission

Fournir des services et des avantages axés sur le client qui soient exemplaires et adaptés aux besoins des anciens combattants, de nos autres clients et des familles de ceux-ci, de manière à reconnaître les services qu'ils ont rendus au Canada et à graver dans la mémoire de tous les Canadiens et de toutes les Canadiens le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices.

3. Qui est un vétéran?

ACC considère comme un vétéran tout ancien membre des Forces armées canadiennes (FAC) qui a été libéré avec mention honorable et qui a réussi son entraînement de base. Leur accorder ce statut est reconnaître le risque que les membres des FAC assument en revêtant l'uniforme et en prêtant le serment d'allégeance. Les vétérans de l'ère moderne perpétuent les traditions, les valeurs et l'héritage des anciens combattants du temps de guerre. Tout le monde au pays, particulièrement les jeunes, devrait connaître les réalisations et les sacrifices des vétérans de l'ère moderne.

4. Responsabilités essentielles d'ACC

Avantages, services et soutien : Favoriser la santé et le bien-être des vétérans et des personnes à leur charge ou de leurs survivants grâce à un éventail d'avantages et de services, à la recherche, à des partenariats et à la défense de leurs intérêts.

Commémoration : Rendre hommage aux sacrifices et aux réalisations des vétérans canadiens dans le cadre d'activités éducatives, de programmes de commémoration et de reconnaissance et de monuments commémoratifs au Canada et à l'étranger.

Services internes : Fournir les services qui soutiennent la prestation des programmes au sein de l'organisation ou celles qui sont nécessaires pour répondre aux obligations corporatives de l'organisation.

Ombud des vétérans : Assurer l'examen indépendant et impartial des plaintes et des questions liées aux programmes et aux services, et faire respecter la Déclaration des droits des anciens combattants.

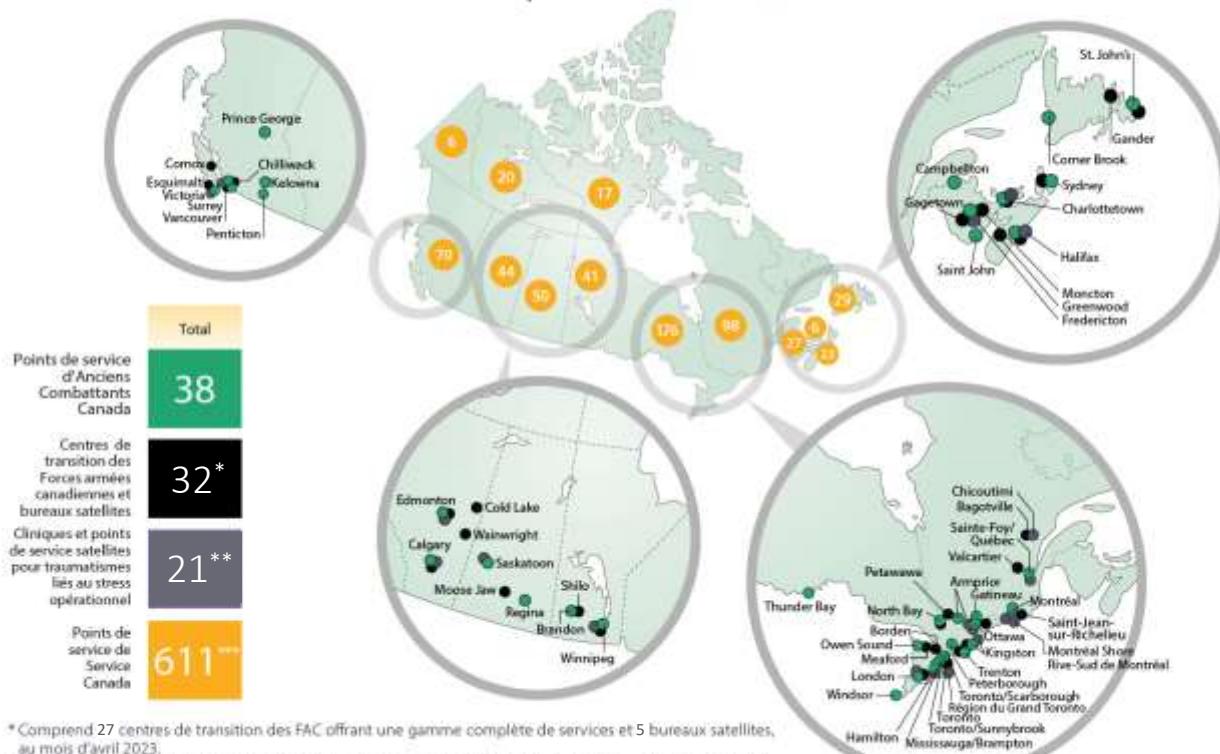
5. Facteurs clés d'ACC et points de service



Source : Recensement de 2021, Plan ministériel d'ACC 2024-2025 et Faits et Chiffres d'ACC

702

Points de service pour les vétérans et leur famille



* Comprend 27 centres de transition des FAC offrant une gamme complète de services et 5 bureaux satellites au mois d'avril 2023.

** Comprend 10 cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel (TSO) et 11 points de service satellites. Pour être admis à une clinique TSO, il faut avoir été aiguillé par ACC, la Défense nationale ou la GRC.

*** Comprend 611 points de service de Service Canada, au mois de d'avril 2023.

Pour en apprendre davantage sur nos points de service et pour obtenir les coordonnées de chacun, consultez veterans.gc.ca/fra/communiquez

6. Personnes-ressources principales du Ministère

- Ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale
- Sous-ministre : **Paul Ledwell**
- Sous-ministre déléguée : **Christine McDowell**

Secteurs :

Prestation des services (PS)

- **Steven Harris**, Sous-ministre adjoint principal

Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels (DPFSM)

- **Pierre Tessier**, Sous-ministre adjoint

Commémoration et des affaires publiques (CAP)

- **Amy Meunier**, Sous-ministre adjointe

Politiques stratégiques, de la planification et du rendement (PSPR)

- **Mitch Freeman**, Sous-ministre adjoint par intérim

Les directions générales :

Vérification et Évaluation (V&E)

- **Lindy McQuillan**, Directrice générale

Bureau de services juridiques des pensions (BSJP)

- **Anthony Saez**, Directeur exécutif et chef avocat-conseil des pensions

Autres :

Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA)

- **Chris McNeil**, Président

Bureau de l'ombud des vétérans (BOV)

- **Le colonel (à la retraite) Nishika Jardine**, L'ombud des vétérans